

L'OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE RELATIF À L'ÉDUCATION

- Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015 par la 70^e Assemblée générale des Nations Unies, également appelés Objectifs mondiaux ou Agenda 2030 pour le développement durable, sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité. Le 4^e ODD vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». La réalisation de l'ODD 4 passe par l'accomplissement de 10 cibles qui, ensemble, constituent le programme d'action le plus complet et le plus ambitieux jamais adopté en faveur de l'éducation dans le monde.
- Les pays membres ou partenaires de l'OCDE ont progressé sur la voie de la réalisation de certaines cibles de l'ODD 4, ayant partiellement atteint nombre de celles relatives aux infrastructures scolaires et à l'accès à l'éducation de base. La réalisation des cibles relatives à la mesure des résultats d'apprentissage et de l'équité reste toutefois source d'importantes difficultés pour de nombreux pays.
- Bien que les pays de l'OCDE soient parvenus à la parité d'accès aux premiers niveaux d'enseignement entre filles et garçons, des écarts se font jour entre les sexes dans l'éducation des adultes et les résultats d'apprentissage.

■ Contexte

La réalisation de l'ODD 4 révolutionnera la vie de citoyens du monde entier. L'éducation joue un rôle tellement central dans l'avènement d'une planète durable, prospère et équitable que la non-réalisation de cet ODD spécifique mettrait en péril le succès de l'ensemble des 17 ODD. Le rôle fondamental de l'éducation dans l'éradication de la pauvreté et la formation d'une vision en faveur d'un développement prospère et durable est largement reconnu. Comme le mettra en évidence le prochain *Rapport sur le développement dans le monde*, l'éducation est aussi l'une des pierres angulaires de la quasi-totalité des autres ODD : elle permet de sauver des vies, d'améliorer la santé, et de promouvoir le partage d'une vision et de valeurs communes. La réalisation de l'ODD 4 jouera donc un rôle déterminant dans l'accomplissement des aspirations plus vastes du programme d'action des ODD, et la communauté internationale devra en conséquence consentir des investissements substantiels dans la réalisation de cette condition nécessaire à la lutte mondiale contre la pauvreté et à l'avènement d'une planète durable pour tous.

Les programmes mis en œuvre par l'OCDE dans le domaine de l'éducation ont un rôle clé à jouer dans la réalisation de l'ODD 4 et de ses cibles (et la mesure des progrès accomplis en ce sens), ainsi que d'autres cibles d'ODD en lien avec l'éducation¹. Il existe une forte complémentarité entre le programme d'action de l'ODD 4 et les outils, instruments, données et plateformes de dialogue proposés par l'OCDE dans le domaine de l'éducation. Si les éditoriaux des éditions de 2015 et 2016 de *Regards sur l'éducation* évoquaient le thème des ODD, il s'agit ici de la première édition qui dédie un chapitre entier à ce programme d'action en faveur de l'éducation pour tous.

Ce chapitre de *Regards sur l'éducation 2017* fait le point sur chacune des 10 cibles de l'ODD 4 à l'aide des données des indicateurs globaux et thématiques convenus avec l'UNESCO, qui supervise le programme d'action de l'ODD relatif à l'éducation au sein du cadre des ODD des Nations Unies. Les indicateurs globaux sont un ensemble limité d'indicateurs comparables à l'échelle internationale qui seront utilisés pour suivre les progrès accomplis par l'ensemble des pays sur la voie de la réalisation des différentes cibles. Les indicateurs thématiques sont un ensemble plus étoffé d'indicateurs que les pays et institutions peuvent utiliser à leur guise pour compléter les indicateurs globaux dans le cadre du suivi de chaque cible (voir la section « Remarque » ci-dessous). L'OCDE travaille de concert avec l'UNESCO à l'élaboration d'un système complet d'information à l'échelle mondiale. Ce chapitre dresse un état des lieux des progrès accomplis par les pays membres ou partenaires de l'OCDE sur la voie de la réalisation des cibles de l'ODD 4.

■ Remarque

Dans le cadre dédié aux ODD, chaque cible s'accompagne au moins d'un indicateur global et d'un certain nombre d'indicateurs thématiques connexes conçus pour compléter l'analyse et la mesure de la cible. Au total, 11 indicateurs globaux et 32 indicateurs thématiques sont inclus dans le cadre de suivi de l'ODD 4. Une liste de l'ensemble de ces indicateurs et de leurs méthodologies respectives peut être consultée sur <http://SDG4monitoring.uis.unesco.org>.

Les tableaux et graphiques inclus dans ce chapitre ne présentent que quelques indicateurs pour chaque cible, choisis en fonction de leur pertinence pour les pays membres ou partenaires de l'OCDE, ainsi que de la disponibilité des données. Certains indicateurs de l'ODD 4 correspondent à des indicateurs déjà publiés dans d'autres chapitres de *Regards sur l'éducation*. Dans ces cas, les données ne sont pas reproduites dans ce chapitre et le lecteur est renvoyé à l'indicateur correspondant.

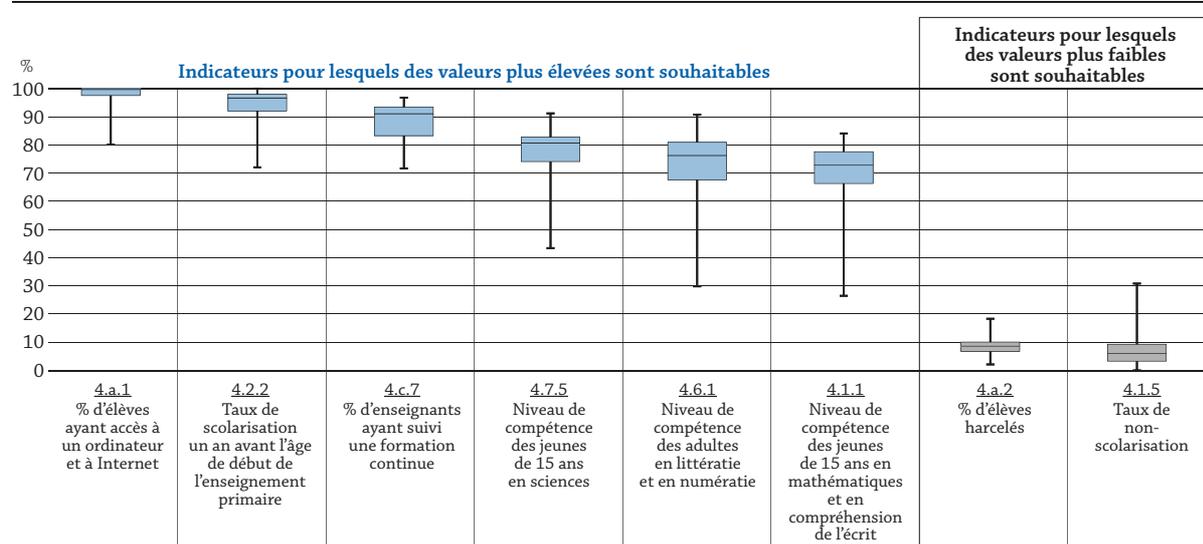
Chaque fois qu'un indicateur présenté dans les tableaux et graphiques de ce chapitre n'est pas conforme à la méthodologie établie par l'UNESCO, il est clairement identifié comme un indicateur de substitution. Toutefois, il est possible que même les indicateurs suivant la même méthodologie présente des résultats légèrement différents de ceux communiqués par l'UNESCO en raison de la différence des sources des données. L'OCDE travaille actuellement de concert avec l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), le Comité directeur de l'ODD 4 et les groupes de travail techniques mis en place par l'UNESCO et ses partenaires pour superviser le programme mondial d'action en faveur de l'éducation, afin de convenir des sources de données et des formules utilisées pour le suivi des indicateurs globaux de l'ODD 4 et d'un ensemble d'indicateurs thématiques dans les pays membres ou partenaires de l'OCDE.

Analyse

Vue d'ensemble des progrès des pays membres ou partenaires de l'OCDE sur la voie de la réalisation des indicateurs de l'ODD 4

L'ODD 4 et ses cibles associées définissent un programme d'action ambitieux qui met l'accent sur la qualité de l'apprentissage et l'équité dans l'éducation en plus des indicateurs plus traditionnels d'accès et de participation. Ce faisant, cet objectif invite chaque pays du monde à améliorer son système d'éducation et se démarque significativement des objectifs et cibles mondiaux antérieurs dans le domaine de l'éducation, tels que les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et L'Éducation pour tous (EPT), qui n'étaient pas universels et ciblaient davantage l'accès et la participation.

Graphique 1. Vue d'ensemble des indicateurs de l'ODD



Lecture du graphique

Le diagramme en boîte indique la position du pays médian parmi les pays membres ou partenaires de l'OCDE disposant de données (représentée par le segment dans la boîte) et les premier et troisième quartiles de la distribution (correspondant aux limites de la boîte). Les segments aux extrémités supérieures et inférieures des moustaches représentent respectivement les valeurs maximales et minimales. À titre d'exemple, pour l'indicateur 4.c.7, 91 % des enseignants ont suivi une formation continue dans le pays médian. La valeur maximale s'établit à 97 %, la valeur minimale, à 72 %, et la moitié des pays se situent entre les limites de 83 % et 93 % de la boîte.

Remarque : Pour le libellé complet des indicateurs de l'ODD présentés ici, consulter le tableau 1.

Les indicateurs sont classés par ordre décroissant de la valeur médiane.

Source : OCDE (2017), tableaux 2 et 3. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/Regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933559066>

Les pays de l'OCDE sont dans l'ensemble parvenus à garantir l'offre d'infrastructures adéquates et un accès quasi-universel à l'éducation de base. Le graphique 1 met en évidence la relative similitude, entre les pays membres ou partenaires de l'OCDE, des résultats d'indicateurs tels que l'accès aux ordinateurs, les taux de scolarisation et les taux de non-scolarisation, la plupart des pays avoisinant les valeurs souhaitées pour la cible visée. Toutefois, la participation à l'éducation n'est pas une condition suffisante à l'acquisition des connaissances, aptitudes, compétences et attitudes nécessaires à l'amélioration du bien-être des individus et de la prospérité des sociétés modernes.

Les valeurs des indicateurs relatifs aux résultats d'apprentissage – tels que le niveau de compétence des jeunes de 15 ans en sciences, en mathématiques et en compréhension de l'écrit, ou encore le niveau de compétence des adultes en littérature et en numératie – mettent en évidence l'existence d'une dispersion bien plus importante parmi les pays membres ou partenaires de l'OCDE. Dans le Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA), le pourcentage de jeunes de 15 ans atteignant au moins le niveau seuil de compétence (niveau 2) à la fois en mathématiques et en compréhension de l'écrit va ainsi de 26 % à 84 %. L'analyse des résultats d'apprentissage met également en évidence la grande disparité des situations concernant les variables d'équité telles que le sexe (graphique 3) et le statut socio-économique (colonne 3 du tableau 1). Dans certains pays, les élèves issus d'un milieu socio-économique défavorisé sont moitié moins nombreux que leurs pairs issus d'un milieu plus favorisé à atteindre au moins le niveau seuil de compétence à la fois en mathématiques et en compréhension de l'écrit.

Enfin, des progrès considérables restent à accomplir pour les cibles relevant de la catégorie dite des « moyens de mise en œuvre » (cibles 4.a, 4.b et 4.c), soit celles destinées à garantir les structures et ressources fondamentales nécessaires à la réalisation de toutes les autres cibles de l'ODD 4. Parmi ces dernières, les pays membres ou partenaires de l'OCDE doivent systématiquement s'attacher à améliorer le bien-être des élèves et la qualité de la profession enseignante.

Cible 4.1 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile

La cible 4.1 entend garantir à tous l'accès à un enseignement primaire et secondaire de qualité qui débouche sur un apprentissage véritablement utile. Sa mesure et son analyse doivent donc se faire à l'aune de deux dimensions : la participation et l'apprentissage. Le tableau 2 inclut des données sur trois indicateurs relatifs à cette cible :

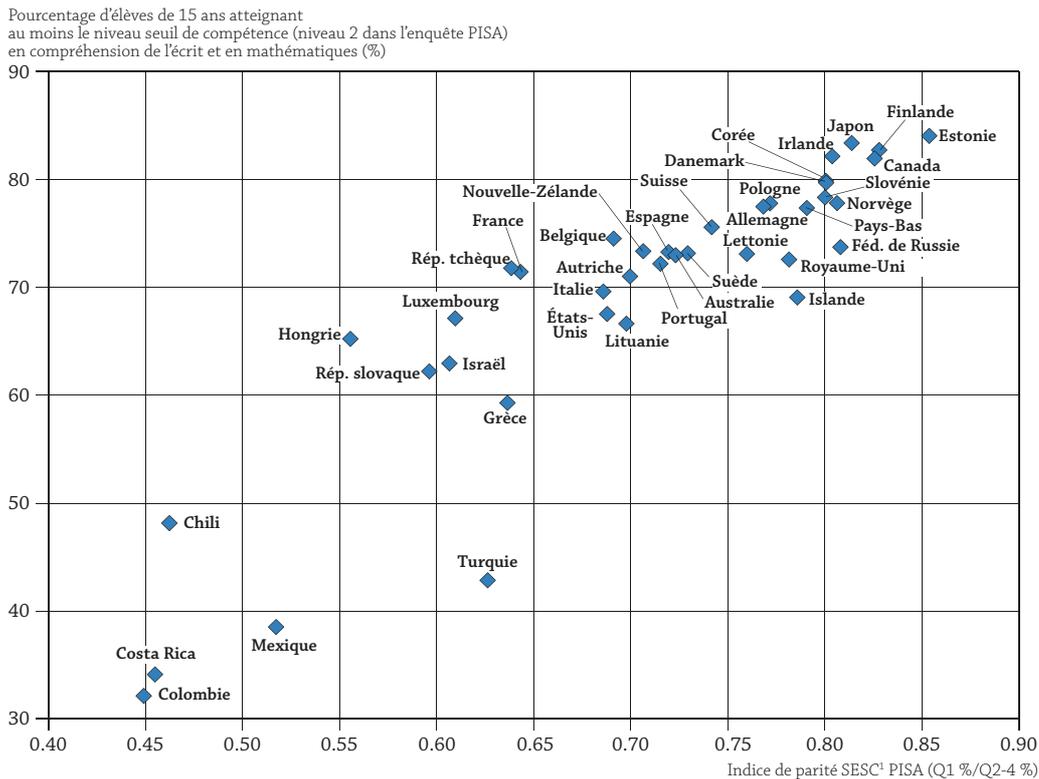
- Indicateur global 4.1.1 : Pourcentage d'enfants et de jeunes à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire atteignant au moins le niveau seuil de compétence (niveau 2 dans l'enquête PISA) en compréhension de l'écrit et en mathématiques.
- Indicateur thématique 4.1.5 : Taux de non-scolarisation.
- Indicateur thématique 4.1.7 : Nombre d'années d'enseignement primaire et secondaire obligatoire garanti par un cadre juridique.

Le premier indicateur global évalue les résultats d'apprentissage, tandis que les deux indicateurs thématiques mesurent l'accès et la participation. La plupart des pays de l'OCDE sont en mesure d'offrir un accès universel à l'enseignement primaire et secondaire. La quasi-totalité des pays membres ou partenaires de l'OCDE disposent d'un cadre juridique stipulant l'obligation de suivre au moins 9 années d'enseignement primaire et secondaire. Dans 9 pays, cette durée atteint même 12 ans. Les taux de scolarisation des 5-14 ans (soit le groupe d'âge correspondant globalement à l'enseignement primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire) avoisinent 100 % dans tous les pays membres ou partenaires de l'OCDE (voir l'indicateur C1). La participation des groupes plus âgés, en particulier de ceux devant théoriquement être scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, chute toutefois sensiblement dans certains pays. Dans 10 pays membres ou partenaires de l'OCDE, au moins 10 % des jeunes en âge d'être scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ne le sont pas (pour de plus amples informations sur le groupe d'âge théorique du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans chaque pays, consulter l'annexe 3 sur www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

En outre, tous les établissements d'enseignement ne donnent pas accès à un apprentissage de qualité. L'indicateur relatif au pourcentage de jeunes atteignant le niveau seuil de compétence utilise les données de l'enquête PISA 2015. Il considère le niveau 2 de compétence en compréhension de l'écrit et en mathématiques comme le niveau seuil nécessaire à la pleine participation des élèves à la société du savoir (voir la section « Définitions »). En Estonie, en Finlande et au Japon, au moins 83 % des élèves atteignent au moins le niveau 2 de compétence à la fois en compréhension de l'écrit et en mathématiques, alors qu'ils sont moins de 35 % dans ce cas au Brésil, en Colombie et au Costa Rica.

Il ressort en outre de l'enquête PISA que dans de nombreux pays, quelle que soit la performance globale de leur système d'éducation, le statut socio-économique reste une variable prédictive significative des résultats des élèves (OCDE, 2016a). L'enquête PISA montre toutefois aussi de façon systématique que performance élevée et plus grande équité ne sont pas incompatibles (graphique 2). De fait, les pays doivent être en mesure d'améliorer les résultats de tous leurs élèves, quel que soit leur milieu d'origine, pour devenir très performants et réaliser les cibles de l'ODD 4.

Graphique 2. Excellence et équité : performance des élèves dans l'enquête PISA 2015 et indice de parité socio-économique



Lecture du graphique

Une valeur plus proche de 1 sur l'indice de parité SESC PISA (abscisse) indique une plus grande équité (une valeur de 1 signifierait une équité parfaite), et une valeur plus proche de 100 % pour le pourcentage d'élèves de 15 ans atteignant au moins le niveau seuil de compétence en compréhension de l'écrit et en mathématiques (ordonnée) indique une meilleure performance dans l'enquête PISA.

1. Par indice SESC, on entend l'indice PISA de statut économique, social et culturel (consulter le Volume I des *Résultats du PISA 2015* pour de plus amples informations). Le calcul de la parité se fait comme suit : Q1 %/Q2-4 %, où Q = un quartile de l'indice SESC.

Source : OCDE (2017), tableau 2. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933559085>

Cible 4.2 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire

Les données de plus en plus nombreuses étayant les bénéfices durables de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants pour leur développement, ainsi que les avantages connexes pour les parents et la société, ont incité de nombreux pays à élargir leur offre à ce niveau. Le tableau 2 présente l'indicateur global 4.2.2 relatif au taux de participation à l'apprentissage organisé (un an avant l'âge officiel de début de l'enseignement primaire). Il en ressort que les pays membres ou partenaires de l'OCDE sont parvenus à universaliser l'accès des enfants à l'éducation un an avant l'âge officiel de début de l'enseignement primaire. En conséquence, la quasi-totalité des pays membres ou partenaires de l'OCDE sont parvenus à une parité parfaite entre les sexes pour cet indicateur. De nombreux pays de l'OCDE ont en fait accordé la priorité à l'offre de services d'éducation et d'accueil auprès d'enfants encore plus jeunes (pour de plus amples informations sur les taux de scolarisation de 2 à 6 ans et l'éducation de la petite enfance, consulter l'indicateur C2).

Cependant, davantage de données seraient nécessaires afin de déterminer si tous les enfants reçoivent un apprentissage et des soins d'une qualité suffisante pour garantir les résultats escomptés en matière de santé, d'apprentissage et de développement psycho-social (indicateur global 4.2.1).

Cible 4.3 : D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable

L'enseignement et la formation professionnels et l'enseignement supérieur façonnent le parcours des individus vers l'entrée sur le marché du travail. Contrairement aux cibles 4.1 et 4.2, qui incluent à la fois la participation et les résultats d'apprentissage, la cible 4.3 s'attache uniquement à la participation. Elle est toutefois étroitement liée aux cibles 4.4 et 4.6, qui mesurent certaines des compétences pouvant être acquises lors de la participation à un enseignement ou une formation technique, professionnel ou tertiaire. L'indicateur thématique 4.3.3, relatif au taux de participation des 15-24 ans aux programmes professionnels techniques, met en évidence une forte variation de cette participation parmi les pays membres ou partenaires de l'OCDE, avec des taux allant de 4 % au Brésil et en Colombie, à 31 % en Slovénie (tableau 2). Dans certains pays, la grande majorité des élèves participant à des programmes professionnels techniques le font lorsqu'ils sont plus jeunes, à un âge correspondant au deuxième cycle de l'enseignement secondaire (pour de plus amples informations sur les taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire, consulter l'indicateur C1). Il est ainsi possible que le groupe d'âge élargi pris en compte dans cet indicateur (15-24 ans) sous-estime les taux de participation à ces programmes.

La cible 4.3 s'attache également aux possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, telles que mesurées par l'indicateur 4.3.1 relatif au taux de participation des adultes (âgés de 25 à 64 ans) à des activités d'éducation et de formation formelles et/ou non formelles au cours des 12 derniers mois. En incluant l'éducation formelle et non formelle, cet indicateur rend compte de la participation à tout type de programme visant à améliorer les connaissances, compétences et aptitudes à des fins personnelles, civiques, sociales ou professionnelles (UNESCO, 2016). Dans la plupart des pays membres ou partenaires de l'OCDE, 20 % au moins des 25-64 ans ont pris part à des activités d'éducation ou de formation formelles et/ou non formelles au cours des 12 derniers mois. Ce pourcentage atteint même 70 %, voire davantage, au Luxembourg et en Suède.

Cible 4.4 : D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat

La cible 4.4 porte sur les compétences nécessaires à l'emploi comme résultante de l'éducation, notamment les compétences techniques et professionnelles. Trois indicateurs sont associés à cette cible dans le cadre de l'ODD 4 :

- Indicateur global 4.4.1 : Pourcentage de jeunes et d'adultes ayant des compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC).
- Indicateur thématique 4.4.2 : Pourcentage d'adultes ayant au moins atteint un niveau minimum de maîtrise de la culture numérique.
- Indicateur thématique 4.4.3 : Niveau de formation des jeunes et des adultes selon le groupe d'âge, la situation au regard de l'activité économique, le niveau d'enseignement et l'orientation du programme.

Seul le troisième indicateur (indicateur 4.4.3) est inclus dans la présente édition, dans le cadre de l'indicateur A1. Bien que le niveau de formation ne soit pas directement lié à la cible relative aux compétences, il met néanmoins en lumière la mesure dans laquelle les pays parviennent à améliorer le niveau d'instruction de leur population. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le pourcentage de 25-34 ans diplômés de l'enseignement tertiaire a augmenté, passant de 26 % en 2000 à 43 % en 2016 (voir l'indicateur A1).

Cible 4.5 : D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle

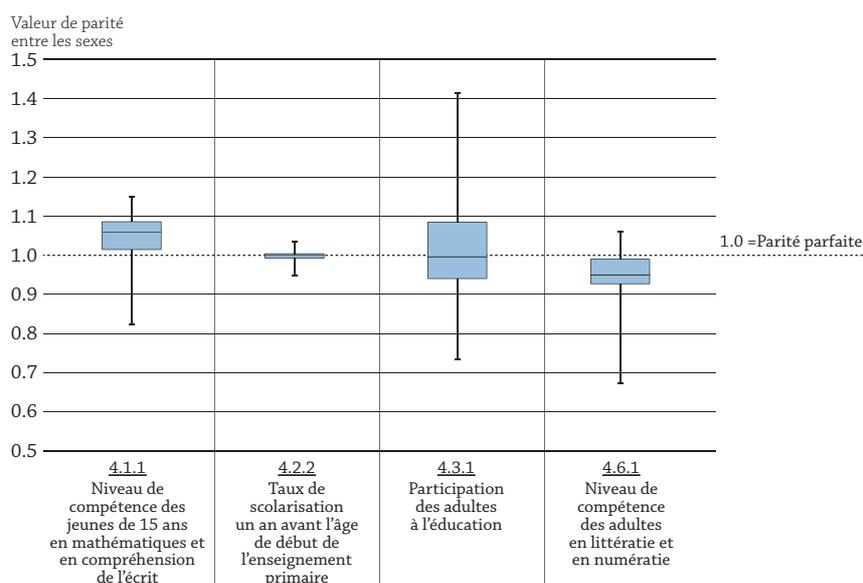
La dimension de l'équité est omniprésente dans l'ensemble de l'Agenda 2030 pour le développement durable et s'inscrit au cœur des cibles de l'ODD 4. La cible 4.5 et son indicateur global 4.5.1 (indices de parité [femmes/hommes, zones rurales/zones urbaines, quintile de richesse inférieur/supérieur, et autres variables telles que la situation au regard du handicap, les peuples autochtones et les zones de conflit, en fonction de la disponibilité des données]

pour tous les indicateurs de cette liste qui peuvent être ventilés) sont transversaux par nature, dans la mesure où ils doivent être appliqués à tous les indicateurs relatifs à l'éducation dont les données peuvent être ventilées par revenu, sexe, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap, situation géographique et autres variables pertinentes. La multiplicité de ces variables posant des difficultés en termes de collecte de données, seules deux dimensions de l'équité sont retenues à l'heure actuelle dans ce chapitre : le sexe et le statut socio-économique pour les résultats d'apprentissage évalués dans le cadre de l'enquête PISA.

Dans les pays membres ou partenaires de l'OCDE, des écarts entre les sexes persistent dans le domaine de l'éducation. Bien que les filles et les femmes tendent en général à constituer le groupe défavorisé dans la société de la plupart des pays, c'est parfois l'inverse qui s'observe lors de l'analyse des données des pays de l'OCDE dans le domaine de l'éducation. Bien que la participation aux premiers niveaux d'enseignement soit similaire pour les garçons et les filles, des disparités apparaissent entre les sexes concernant la participation à l'âge adulte et les résultats d'apprentissage (graphique 3). L'écart observé entre les sexes pour l'indicateur 4.3.1 (participation des adultes à des activités d'éducation formelles et/ou non formelles au cours des 12 derniers mois) varie entre les pays, tant en termes d'ampleur que de direction. Si la participation est plus forte chez les femmes dans 11 pays et économies, elle est néanmoins plus importante chez les hommes dans 10 pays et économies. Les cas les plus extrêmes sont le Japon et la Turquie, où la participation des femmes est inférieure d'environ 30 % à celle des hommes, et la Fédération de Russie, la Lettonie et la Lituanie, où la participation des femmes est supérieure de 40 %.

Graphique 3. Parité entre les sexes dans le domaine de l'éducation, telle que mesurée par quatre indicateurs globaux

Parité calculée en divisant la valeur de l'indicateur pour les femmes par celle pour les hommes



Lecture du graphique

Le diagramme en boîte indique la position du pays médian parmi les pays membres ou partenaires de l'OCDE disposant de données (représentée par le segment dans la boîte) et les premier et troisième quartiles de la distribution (correspondant aux limites de la boîte). Les segments aux extrémités supérieures et inférieures des moustaches représentent respectivement les valeurs maximales et minimales. À titre d'exemple, pour l'indicateur 4.1.1, la valeur du pays médian en matière de parité entre les sexes s'établit à 1,06, la valeur maximale, à 1,15, la valeur minimale, à 0,82, et la moitié des pays se situent entre les valeurs limites de 1,01 et 1,08 de la boîte. La droite en pointillés à 1,0 indique une parité parfaite (les valeurs de l'indicateur sont identiques pour les hommes et les femmes). Les valeurs supérieures à 1 indiquent que la valeur de l'indicateur est plus élevée pour les filles/femmes que pour les garçons/hommes, et les valeurs inférieures à 1 indiquent le constat inverse.

Remarque : Pour le libellé complet des indicateurs de l'ODD présentés ici, consulter le tableau 1.

Les indicateurs sont classés par ordre décroissant de la valeur médiane.

Source : OCDE (2017), tableaux 2 et 3. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933559104>

Le pourcentage de filles de 15 ans atteignant au moins le niveau seuil de compétences en mathématiques et en compréhension de l'écrit (indicateur global 4.1.1) est également supérieur à celui des garçons dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. Ces constats concordent avec d'autres indicateurs relatifs à l'éducation qui mettent en évidence des écarts entre les sexes en faveur des filles, tels que le taux de réussite dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, et les taux de participation et de réussite dans l'enseignement tertiaire. Le niveau de compétence des adultes en littératie et en numératie est toutefois plus élevé chez les hommes dans plus de trois quarts des pays membres ou partenaires de l'OCDE disposant de données (tableau 3).

Le tableau 2 présente également l'indice de parité socio-économique pour l'indicateur 4.1.1 (niveau de compétence des jeunes de 15 ans en littératie et en mathématiques) à l'aide de l'indice PISA de statut économique, social et culturel (SESC) (voir la section « Définitions »). Ces résultats montrent que le statut socio-économique continue d'avoir une incidence sur la performance des élèves dans tous les pays membres ou partenaires de l'OCDE. C'est au Canada, en Estonie et en Finlande que l'écart de performance imputable au statut socio-économique est le plus faible – trois pays parvenus à des niveaux élevés tant en termes de performance que d'équité (graphique 2).

Cible 4.6 : D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter

Cette cible porte sur la littératie et la numératie, compétences fondamentales considérées comme les plus importantes pour les individus et le marché du travail. L'indicateur global 4.6.1 mesure le pourcentage d'adultes (âgés de 25 à 64 ans) atteignant au moins un niveau déterminé de compétence fonctionnelle en littératie et en numératie. L'une des principales difficultés de cet indicateur consiste à définir un « niveau déterminé de compétence » pertinent à l'échelle mondiale. L'indicateur de substitution présenté dans le tableau 3 utilise le score de 226 points sur les échelles de compétence en littératie et en numératie du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (Évaluation des compétences des adultes [PIAAC]). Ce score correspond au niveau 2 dans cette évaluation, sur une échelle allant d'un niveau « inférieur au niveau 1 » (score inférieur à 176 points) au « niveau 5 » (score égal ou supérieur à 376 points).

Les individus obtenant un score égal ou supérieur à 226 points en littératie sont capables : d'examiner ou d'intégrer deux informations ou plus en fonction de critères donnés ; de comparer les informations demandées dans la question, de les mettre en opposition ou d'engager une réflexion à leur sujet ; et de parcourir des textes numériques pour localiser et identifier les informations dans différentes parties d'un document. En numératie, les individus obtenant un score égal ou supérieur à 226 points sont capables de reconnaître et d'interpréter des informations et des concepts mathématiques se trouvant dans différents contextes courants dont le contenu mathématique est assez explicite ou visuel, avec relativement peu de distracteurs. Les tâches requièrent en général de procéder en deux étapes ou plus, et d'effectuer des calculs avec des nombres entiers et des nombres décimaux, des pourcentages et des fractions, des mesures et des représentations spatiales simples, des estimations, et d'interpréter des données et des statistiques relativement simples dans des textes, tableaux et graphiques (OCDE, 2016b).

Dans la plupart des pays et économies de l'OCDE disposant de données, 70 % au moins des 25-64 ans obtiennent un score égal ou supérieur à 226 points en littératie comme en numératie. Il s'agit néanmoins de l'un des indicateurs présentant la plus forte variation entre les pays. Au Japon, plus de 90 % de la population adulte obtient ainsi ce score, contre moins de 40 % au Chili et en Turquie.

Cible 4.7 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

La cible 4.7 établit un lien entre l'éducation et plusieurs autres Objectifs de développement durable liés à différentes dimensions sociales et humanistes du programme d'action mondial. Il s'agit de l'une des cibles les plus ambitieuses en termes de collecte de données, et par conséquent de la plus difficile à mesurer à l'échelle mondiale.

Aucune donnée n'est disponible pour aucun des indicateurs (mondial ou thématiques) associés à cette cible, mais le tableau 3 présente un indicateur de substitution – le pourcentage d'élèves de 15 ans atteignant au moins le niveau 2 de compétence en sciences dans l'enquête PISA 2015 – qui rend au moins compte d'une dimension de cette cible : la mesure dans laquelle les apprenants acquièrent les compétences scientifiques nécessaires à la promotion d'un

développement durable. Dans la plupart des pays membres ou partenaires de l'OCDE, au moins 50 % des élèves ayant participé à l'enquête PISA 2015 atteignent au moins le niveau 2 de compétence en sciences. C'est en Estonie (91 %), au Japon (90 %), et au Canada et en Finlande (89 % tous deux) que ce pourcentage est le plus élevé.

Cible 4.a : Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous

La cible 4.a vise à garantir que les établissements d'enseignement disposent des ressources nécessaires à un apprentissage efficace, ressources qui englobent tout, de l'infrastructure matérielle des bâtiments à la capacité d'assurer la sécurité des enfants. Deux indicateurs de substitution sont présentés dans le tableau 3 : le premier mesure les ressources matérielles ; le second, le bien-être des élèves.

Dans la plupart des pays membres ou partenaires de l'OCDE, tous les établissements d'enseignement ont accès à l'électricité, à l'eau potable et aux installations sanitaires de base. Les résultats de l'indicateur de substitution mesurant le « pourcentage d'élèves de 15 ans ayant accès à un ordinateur connecté à Internet à disposition des élèves à des fins pédagogiques » montrent qu'à de rares exceptions près, les élèves des pays de l'OCDE ont aussi accès à des ordinateurs et à Internet à l'école. Cet indicateur ne fournit toutefois pas d'informations sur la fréquence d'utilisation des ordinateurs par les élèves ou de leur mise à disposition, ou encore sur les modalités d'inclusion de ces technologies dans les pratiques d'apprentissage. Le rapport *PISA Students, Computers and Learning* propose un examen plus exhaustif de l'utilisation des TIC chez les élèves (OCDE, 2015).

Des progrès doivent encore être réalisés pour améliorer le bien-être des élèves. L'indicateur de substitution mesurant le « pourcentage d'élèves de 15 ans souvent harcelés » utilise les données de l'enquête PISA 2015 et montre que dans certains pays, un pourcentage alarmant d'élèves (plus de 15 % dans certains cas), déclarent être souvent harcelés à l'école (OCDE, 2017).

Cible 4.b : D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement

La communauté internationale a fixé la cible 4.b afin de renforcer sensiblement l'équité internationale dans le domaine de l'éducation en se concentrant plus particulièrement sur l'octroi de bourses. L'ensemble d'indicateurs associés à cette cible entend mesurer à la fois le nombre et le montant des bourses allouées aux étudiants des pays en développement par des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ou comptables vis-à-vis de ce dernier.

L'indicateur global 4.b.1 mesure le volume de l'aide publique au développement (APD)² allouée aux ressortissants de pays en développement au titre de bourses dans des établissements d'enseignement des pays donateurs.

En 2015, les 29 pays présentés dans le tableau 3 ont octroyé à des étudiants de pays en développement des bourses d'un montant total de 954 millions USD pour suivre des études dans des pays donateurs. Le montant alloué par chacun de ces pays dépend de leurs politiques spécifiques de coopération pour le développement, mais allait en 2015 de zéro (13 pays ont alloué moins de 5 millions USD d'aide au titre de bourses) à 262 millions USD (Australie). Cinq pays ont fourni 72 % de l'aide totale au titre de bourses pour les pays membres ou partenaires de l'OCDE : l'Allemagne, l'Australie, la Corée, la France et le Royaume-Uni.

Cible 4.c : D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement

Il est essentiel de revaloriser le statut et la qualité de la profession enseignante afin de renforcer son attractivité auprès des meilleurs éléments et de maintenir en poste les enseignants qualifiés et performants – autant de conditions nécessaires à l'amélioration du système d'éducation dans son ensemble. Trois grands facteurs au moins influent sur l'attractivité et la qualité de la profession enseignante : les conditions de travail, les salaires et la formation continue. Chacun de ces facteurs fait l'objet d'un indicateur.

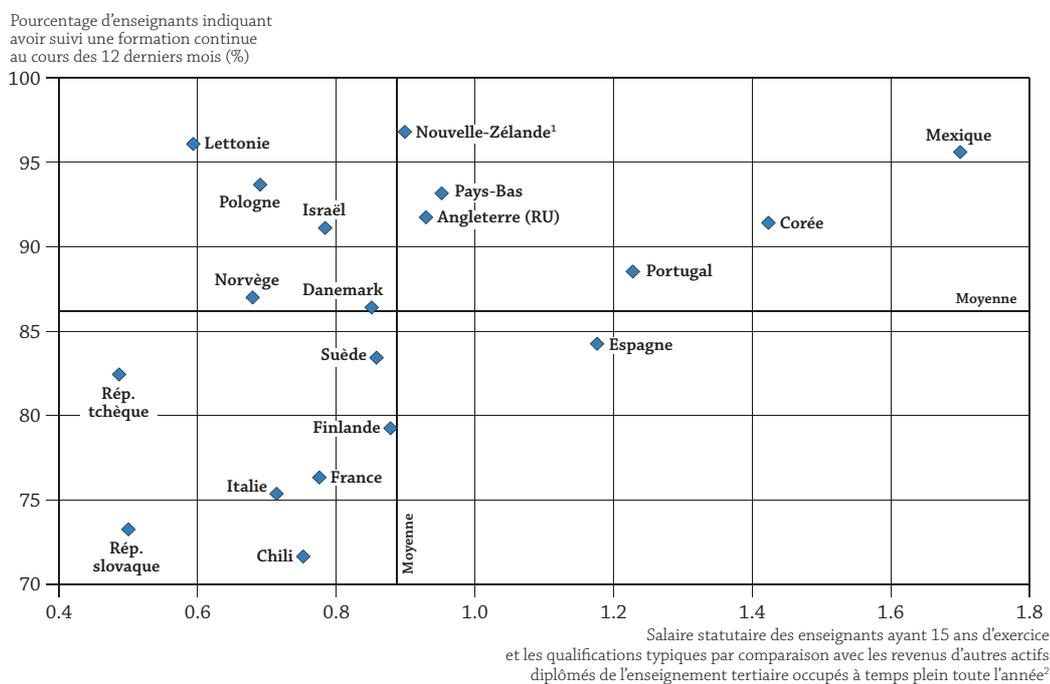
Bien qu'il ne soit pas directement représentatif des conditions de travail des enseignants, le taux d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant), à l'instar d'autres indicateurs tels que la taille des classes et le temps d'enseignement, peut rendre compte de la charge de travail des enseignants. Dans les pays de l'OCDE, le taux d'encadrement moyen – un indicateur de substitution de l'indicateur thématique 4.c.4 (nombre d'élèves par enseignant qualifié) – s'établit à 15 dans l'enseignement primaire, à 13 dans l'enseignement secondaire et à 16 dans l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur D2).

Dans les pays de l'OCDE, les enseignants du préprimaire au deuxième cycle du secondaire gagnent moins, en moyenne, que d'autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire. Les résultats de l'indicateur de substitution mesurant le « salaire statutaire des enseignants ayant 15 ans d'exercice et les qualifications typiques par comparaison avec les revenus d'autres actifs diplômés de l'enseignement tertiaire occupés à temps plein toute l'année » (voir l'indicateur D3) montrent que le salaire statutaire des enseignants du préprimaire et du primaire ne représente qu'environ 85 % des revenus d'autres actifs diplômés de l'enseignement tertiaire exerçant dans un autre domaine que l'enseignement. Cette proportion passe à 91 % pour les enseignants du premier cycle du secondaire, et à 96 % pour ceux de la filière générale du deuxième cycle du secondaire.

L'indicateur thématique 4.c.7 de l'ODD 4 (pourcentage d'enseignants ayant suivi une formation continue au cours des 12 derniers mois) utilise des données de l'édition 2013 de l'Enquête internationale sur l'enseignement et l'apprentissage (TALIS) de l'OCDE afin de mesurer le degré de participation des enseignants à des activités de développement professionnel par le biais de la formation continue. Dans tous les pays membres ou partenaires de l'OCDE, 70 % au moins des enseignants avaient suivi une formation au cours des 12 derniers mois, l'Australie et la Nouvelle-Zélande enregistrant les taux de participation les plus élevés (97 %) (tableau 3).

Le graphique 4 illustre la situation relative des pays concernant deux facteurs susceptibles d'influer sur l'attractivité de la profession enseignante : le salaire relatif des enseignants et la participation de ces derniers à la formation continue.

Graphique 4. Profession enseignante : salaire relatif et formation continue dans le premier cycle de l'enseignement secondaire



1. Les données sur le pourcentage d'enseignants indiquant avoir suivi une formation continue au cours des 12 derniers mois se rapportent à 2014, et non 2013.

2. Les données sur le salaire statutaire se rapportent aux enseignants des établissements publics uniquement.

Source : OCDE (2017), tableau 3 et tableau D3.2b (disponible en ligne) de l'indicateur D3. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933559123>

Dans les pays du quadrant supérieur droit du graphique, le salaire relatif des enseignants et le pourcentage de ceux ayant suivi une formation continue au cours de l'année précédente sont supérieurs à la moyenne, deux résultats qui semblent indiquer une plus grande attractivité des conditions d'enseignement pour ces deux dimensions. Davantage de données seraient toutefois nécessaires afin de comprendre comment la formation continue peut mieux répondre aux besoins des enseignants, et comment la participation des enseignants à ce type d'activités peut à son tour influencer sur la performance des élèves.

Définitions

Niveau 2 dans l'enquête PISA (niveau seuil de compétence)

Mathématiques : Les élèves sont capables d'utiliser des algorithmes, des formules, des procédures ou des conventions élémentaires pour résoudre des problèmes avec des nombres entiers – par exemple, pour calculer le prix approximatif d'un objet dans une autre devise ou pour comparer la distance totale entre deux possibilités d'itinéraire. Ils peuvent interpréter et reconnaître des situations dans des contextes qui leur demandent tout au plus d'établir des inférences directes, puiser des informations pertinentes dans une seule source et utiliser un seul mode de représentation. À ce niveau, les élèves peuvent interpréter les résultats de manière littérale.

Compréhension de l'écrit : À ce niveau, les élèves commencent à faire preuve des compétences en compréhension de l'écrit qui leur permettront de prendre une part productive et efficace à la vie en société. Certaines tâches du niveau 2 demandent aux élèves de localiser un ou plusieurs fragments d'information, que ce soit par déduction ou dans le respect de plusieurs critères. Dans d'autres tâches, les élèves doivent identifier le thème principal d'un texte, comprendre des relations ou découvrir le sens d'un passage limité d'un texte où les informations pertinentes ne sont pas saillantes, ce qui leur impose de faire des inférences de niveau inférieur.

Sciences : Les élèves peuvent utiliser leurs connaissances des contenus et procédures scientifiques élémentaires pour fournir une explication plausible, interpréter des données et identifier la question à l'étude dans une expérience simple.

L'indice PISA de statut économique, social et culturel (SESC) a été créé à partir des variables suivantes : l'indice socio-économique international du statut professionnel (ISEI) ; le niveau de formation le plus élevé des parents de l'élève, converti en années de scolarisation ; l'indice PISA de richesse familiale ; l'indice PISA des ressources éducatives au domicile ; et l'indice PISA des biens liés à la culture « classique » au domicile familial. Pour de plus amples informations, consulter le Volume I des *Résultats du PISA 2015* (OCDE, 2016c).

L'enseignement et la formation techniques et professionnels : terme global communément utilisé par l'Institut de statistique de l'UNESCO pour désigner l'enseignement, la formation et le développement des compétences touchant un large éventail de domaines professionnels, d'activités de production, de services et de moyens de subsistance.

Méthodologie

Pour *Regards sur l'éducation 2017*, l'indice de parité entre les sexes est calculé pour les indicateurs 4.1.1, 4.2.2, 4.3.1 et 4.6.1. Le calcul de l'indice de parité se fait toujours en divisant la valeur de l'indicateur pour les femmes par celle pour les hommes. Pour l'indicateur 4.1.1, l'indice de parité socio-économique se rapporte à l'indice PISA de statut économique, social et culturel (SESC) (voir ci-dessus) et est calculé comme suit : $Q1\%/Q2-4\%$, où Q = un quartile de l'indice SESC.

Même lorsque les indicateurs présentés dans ce chapitre suivent la même méthodologie que celle utilisée par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), des différences de résultats peuvent s'observer en raison de la différence des sources des données. De façon plus spécifique, l'OCDE utilise des données démographiques collectées à l'aide des questionnaires UOE, tandis que l'ISU se sert des données de la Division de la population des Nations Unies. Un dialogue est en cours entre l'OCDE et l'ISU au sujet des sources des données afin de convenir d'une approche commune entre les deux organisations.

Pour de plus amples informations sur les sources des données et la méthodologie spécifique de chaque indicateur présenté dans ce chapitre, consulter l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Sources

Indicateur	Source
4.1.1	OCDE, Base de données PISA 2015
4.1.5	Collecte de données UOE 2016
4.1.7	Base de données de l'ISU
4.2.2	Collecte de données UOE 2016

...

4.3.1	Deux sources différentes : PIAAC (2012, 2015) et Enquête sur l'éducation des adultes (2011)
4.3.3	Collecte de données UOE 2016
4.4.3	Indicateur A1 de <i>Regards sur l'éducation 2017</i>
4.5.1	La source de l'indice de parité est identique à celle de l'indicateur
4.6.1	Base de données PIAAC (2012, 2015)
4.7.5	OCDE, PISA 2015, tableau I.2.1a (Volume I)
4.a.1	OCDE, Base de données PISA 2015
4.a.2	OCDE, PISA 2015, tableau III.8.1 (Volume III)
4.b.1	Comité d'aide au développement de l'OCDE
4.c.4	Indicateur D2 de <i>Regards sur l'éducation 2017</i>
4.c.5	Indicateur D3 de <i>Regards sur l'éducation 2017</i>
4.c.7	TALIS 2013

Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Note concernant les données de la Fédération de Russie dans l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC)

Il convient de signaler aux lecteurs que l'échantillon de la Fédération de Russie n'inclut pas la population de la municipalité de Moscou. Les données publiées dans le présent rapport ne sont donc pas représentatives de l'ensemble de la population âgée de 16 à 65 ans résidant en Fédération de Russie, mais de la population de la Fédération de Russie, à l'exclusion de la population de la municipalité de Moscou. Des informations plus détaillées concernant les données de la Fédération de Russie ainsi que celles d'autres pays sont disponibles dans le rapport technique de l'Évaluation des compétences des adultes, *Technical Report of the Survey of Adult Skills, Second Edition* (OCDE, 2016b).

Notes

- Des cibles relatives à l'éducation sont incluses dans sept autres ODD : 1) éradication de la pauvreté ; 3) santé ; 5) égalité entre les sexes ; 8) travail décent ; 12) consommation responsable ; 13) changement climatique ; et 16) paix, justice, solidité des institutions.
- Soit les flux financiers préférentiels provenant du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et de sources publiques d'autres pays ; pour de plus amples informations, consulter le document *DAC Converged Statistical Reporting Directives* ([www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/DCDDAC\(2016\)3FINAL.pdf](http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/DCDDAC(2016)3FINAL.pdf)).

Références

- OCDE (2017), *PISA 2015 Results (Volume III): Students' Well-Being*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264273856-en> (à paraître en français).
- OCDE (2016a), *Résultats du PISA 2015 (Volume II) : Politiques et pratiques pour des établissements performants*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264267558-fr>.
- OCDE (2016b), *L'importance des compétences : Nouveaux résultats de l'Évaluation des compétences des adultes*, Études de l'OCDE sur les compétences, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264259492-fr>.
- OCDE (2016c), *Résultats du PISA 2015 (Volume I) : L'excellence et l'équité dans l'éducation*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264267534-fr>.
- OCDE (2015), *Students, Computers and Learning: Making the Connection*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264239555-en> (synthèse disponible en français, *Connectés pour apprendre : Les élèves et les nouvelles technologies : Principaux résultats*, www.oecd.org/fr/edu/scolaire/Connectes-pour-apprendre-les-eleves-et-les-nouvelles-technologies-principaux-resultats.pdf).
- UNESCO (2016), *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016 : L'éducation pour les peuples et la planète : Créer des avenir durables pour tous*, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Paris, <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002470/247033E.pdf>.

Tableau 1. Liste des indicateurs de l'ODD présentés dans ce chapitre

Cibles de l'ODD 4	Indicateurs	Données disponibles dans :
4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile	4.1.1. Pourcentage d'enfants et de jeunes à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire atteignant au moins le niveau seuil de compétence (niveau 2 dans l'enquête PISA) en compréhension de l'écrit et en mathématiques (2015)	Tableau 2
	4.1.5. Taux de non-scolarisation (deuxième cycle de l'enseignement secondaire) (2015)	Tableau 2
	4.1.7. Nombre d'années d'enseignement primaire et secondaire obligatoire garanti par un cadre juridique (2015)	Tableau 2
4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire	4.2.2. Taux de participation à l'apprentissage organisé (un an avant l'âge officiel de début de l'enseignement primaire) (2015)	Tableau 2
4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable	4.3.1. Taux de participation des adultes (âgés de 25 à 64 ans) à des activités d'éducation et de formation formelles et/ou non formelles au cours des 12 derniers mois. Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012, 2015)/Enquête sur l'éducation des adultes (2011)	Tableau 2
4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat	4.4.3. Niveau de formation des jeunes/des adultes selon le groupe d'âge, la situation au regard de l'activité économique, le niveau d'enseignement et l'orientation du programme (2016)	Indicateur A1
4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle	4.5.1. Indices de parité (femmes/hommes, zones rurales/zones urbaines, quintile de richesse inférieur/supérieur, et autres variables telles que la situation au regard du handicap, les peuples autochtones et les zones de conflit, en fonction de la disponibilité des données) pour tous les indicateurs relatifs à l'éducation de cette liste qui peuvent être ventilés	Tableau 2 (colonnes 2, 3, 7, 9) et tableau 3 (colonne 2)
4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter	Indicateur de substitution pour l'indicateur 4.6.1 : Pourcentage d'adultes (âgés de 25 à 64 ans) obtenant au moins un score de 226 points à la fois sur les échelles de compétence en littératie et en numératie (2012, 2015)	Tableau 3
4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable	Indicateur de substitution pour l'indicateur 4.7.5 : Pourcentage d'élèves de 15 ans atteignant au moins le niveau 2 de compétence en sciences dans l'enquête PISA 2015	Tableau 3
4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous	Indicateur de substitution pour l'indicateur 4.a.1 : Pourcentage d'élèves de 15 ans ayant accès à un ordinateur connecté à Internet à disposition des élèves à des fins pédagogiques¹ (2015)	Tableau 3
	Indicateur de substitution pour l'indicateur 4.a.2 : Pourcentage d'élèves de 15 ans souvent harcelés ² (2015)	Tableau 3
4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement	4.b.1. Volume de l'aide publique au développement allouée au titre de bourses dans des pays donateurs (en millions d'USD, prix courants, 2015)	Tableau 3
4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement	Indicateur de substitution pour l'indicateur 4.c.4 : Taux d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant) selon le niveau d'enseignement (2015)	Indicateur D2
	Indicateur de substitution pour l'indicateur 4.c.5 : Salaire statutaire des enseignants ayant 15 ans d'exercice et les qualifications typiques par comparaison avec les revenus d'autres actifs diplômés de l'enseignement tertiaire occupés à temps plein toute l'année (2015)	Indicateur D3
	4.c.7. Pourcentage d'enseignants ayant suivi une formation continue au cours des 12 derniers mois (2013)	Tableau 3

Remarque : Les indicateurs globaux sont indiqués en gras. Les indicateurs dits de « substitution » fournissent des informations similaires à celles de l'indicateur officiel, mais ne suivent pas exactement la méthodologie établie par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).

1. Résultats fondés sur les déclarations des chefs d'établissement.

2. Par élèves souvent harcelés, on entend ceux qui se situent dans le décile supérieur de l'indice d'exposition au harcèlement, tous pays et économies confondus. Pour de plus amples informations sur l'indice d'exposition au harcèlement, consulter l'annexe A1 du Volume III des *Résultats du PISA 2015*.

Tableau 2. Cibles 4.1, 4.2, 4.3 and related 4.5.1 Indicateurs

	Cible 4.1										Cible 4.2		Cible 4.3			
	Indicateur 4.1.1						Indicateur 4.1.5	Indicateur 4.1.7	Indicateur 4.2.2		Indicateur 4.3.1 ²			Indicateur 4.3.3		
	Total	Indicateurs 4.5.1 associés		Indice de parité entre les sexes (F/H)	Indice de parité SESC PISA ¹	%			Ans	%	Indice	Total	Indicateur 4.5.1 associés			
		% (Er.-T.)	Indice (Er.-T.)				Indice (Er.-T.)	% (Er.-T.)					Indice (Er.-T.)	%		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)							
OCDE	Pays															
Australie	73	(0.61)	1.1	(0.02)	0.7	(0.02)	0	10	90	1.0	55	(0.69)	1.0	(0.02)	23	
Autriche	71	(1.19)	1.0	(0.03)	0.7	(0.02)	7	9	97	1.0	48	<i>m</i>	1.0	<i>m</i>	29	
Belgique	75	(0.97)	1.0	(0.02)	0.7	(0.02)	2	12	98	1.0	38	<i>m</i>	1.0	<i>m</i>	24	
Canada	82	(0.76)	1.0	(0.01)	0.8	(0.01)	12	10	96	1.0	58	(0.57)	1.0	(0.02)	<i>m</i>	
Chili	48	(1.27)	0.9	(0.03)	0.5	(0.03)	5	12	94	1.0	47	(1.87)	0.8	(0.03)	18	
République tchèque	72	(1.19)	1.1	(0.03)	0.6	(0.03)	4	9	91	1.0	37	<i>m</i>	1.0	<i>m</i>	25	
Danemark	80	(0.99)	1.0	(0.02)	0.8	(0.02)	9	10	99	1.0	59	<i>m</i>	1.1	<i>m</i>	15	
Estonie	84	(0.79)	1.1	(0.02)	0.9	(0.02)	6	9	92	1.0	50	<i>m</i>	1.2	<i>m</i>	13	
Finlande	83	(0.87)	1.1	(0.02)	0.8	(0.02)	4	10	98	1.0	56	<i>m</i>	1.3	<i>m</i>	23	
France	71	(0.90)	1.1	(0.03)	0.6	(0.02)	<i>m</i>	10	100	1.0	51	<i>m</i>	1.0	<i>m</i>	19	
Allemagne	78	(1.06)	1.0	(0.02)	0.8	(0.02)	9	12	98	1.0	50	<i>m</i>	0.9	<i>m</i>	21	
Grèce	59	(1.82)	1.1	(0.04)	0.6	(0.03)	6	9	96	0.9	12	<i>m</i>	1.3	<i>m</i>	12	
Hongrie	65	(1.21)	1.1	(0.03)	0.6	(0.03)	10	7	91	1.0	41	<i>m</i>	0.9	<i>m</i>	15	
Islande	69	(0.98)	1.1	(0.03)	0.8	(0.04)	15	10	98	1.0	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	11	
Irlande	82	(0.89)	1.0	(0.02)	0.8	(0.02)	0	10	89	1.0	24	<i>m</i>	1.0	<i>m</i>	9	
Israël	63	(1.45)	1.1	(0.04)	0.6	(0.03)	5	12	97	1.0	53	(0.74)	1.0	(0.03)	15	
Italie	70	(1.18)	1.0	(0.03)	0.7	(0.03)	7	12	97	1.0	36	<i>m</i>	0.9	<i>m</i>	22	
Japon	83	(1.05)	1.0	(0.02)	0.8	(0.02)	3	9	97	<i>m</i>	42	(0.77)	0.7	(0.02)	<i>m</i>	
Corée	80	(1.14)	1.1	(0.03)	0.8	(0.02)	3	9	93	1.0	50	(0.84)	0.8	(0.02)	15	
Lettonie	73	(1.04)	1.1	(0.02)	0.8	(0.02)	5	9	97	1.0	32	<i>m</i>	1.4	<i>m</i>	16	
Luxembourg	67	(0.55)	1.0	(0.02)	0.6	(0.02)	16	10	99	1.0	70	<i>m</i>	1.0	<i>m</i>	23	
Mexique	39	(1.26)	1.0	(0.04)	0.5	(0.04)	31	12	100	1.0	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	12	
Pays-Bas	77	(1.10)	1.1	(0.02)	0.8	(0.03)	1	11	99	1.0	59	<i>m</i>	0.9	<i>m</i>	22	
Nouvelle-Zélande	73	(1.12)	1.1	(0.03)	0.7	(0.03)	5	10	94	1.0	67	(0.81)	1.0	(0.02)	<i>m</i>	
Norvège	78	(0.88)	1.1	(0.02)	0.8	(0.02)	8	10	98	1.0	60	<i>m</i>	1.0	<i>m</i>	18	
Pologne	78	(1.01)	1.0	(0.02)	0.8	(0.02)	4	9	95	1.0	24	<i>m</i>	1.1	<i>m</i>	20	
Portugal	72	(1.04)	1.0	(0.02)	0.7	(0.02)	1	9	97	1.0	44	<i>m</i>	1.0	<i>m</i>	18	
République slovaque	62	(1.18)	1.1	(0.03)	0.6	(0.03)	9	10	81	1.0	42	<i>m</i>	1.0	<i>m</i>	23	
Slovénie	78	(0.63)	1.1	(0.02)	0.8	(0.02)	2	9	92	1.0	36	<i>m</i>	1.1	<i>m</i>	31	
Espagne	73	(1.02)	1.0	(0.02)	0.7	(0.02)	6	10	98	1.0	38	<i>m</i>	0.9	<i>m</i>	14	
Suède	73	(1.34)	1.1	(0.02)	0.7	(0.02)	2	9	98	1.0	72	<i>m</i>	1.1	<i>m</i>	13	
Suisse	76	(1.13)	1.1	(0.02)	0.7	(0.02)	6	9	98	1.0	66	<i>m</i>	1.0	<i>m</i>	25	
Turquie	43	(2.19)	1.1	(0.06)	0.6	(0.05)	14	12	72	1.0	18	<i>m</i>	0.7	<i>m</i>	25	
Royaume-Uni	73	(1.00)	1.0	(0.02)	0.8	(0.02)	0	11	100	1.0	36	<i>m</i>	1.1	<i>m</i>	18	
États-Unis	68	(1.47)	1.0	(0.03)	0.7	(0.03)	6	12	91	1.0	59	(1.05)	1.0	(0.03)	<i>m</i>	
Économies																
Comm. flamande (Belgium)	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	48	(0.81)	1.0	(0.04)	<i>m</i>	
Angleterre (RU)	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	56	(0.89)	0.9	(0.03)	<i>m</i>	
Irlande du Nord (RU)	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	48	(0.95)	1.0	(0.04)	<i>m</i>	
Partenaires																
Brésil	26	(1.10)	0.9	(0.03)	0.4	(0.03)	16	12	93	1.0	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	4	
Colombie	32	(1.12)	0.9	(0.04)	0.4	(0.04)	22	9	95	1.0	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	4	
Costa Rica	34	(1.43)	0.8	(0.04)	0.5	(0.04)	14	9	91	1.0	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	8	
Lituanie	67	(1.16)	1.1	(0.02)	0.7	(0.02)	4	9	98	1.0	29	<i>m</i>	1.4	<i>m</i>	9	
Fédération de Russie*	74	(1.45)	1.1	(0.02)	0.8	(0.03)	8	11	89	1.0	19	(1.51)	1.4	(0.13)	15	

Remarque : Les indicateurs globaux sont indiqués en bleu. Les indicateurs 4.1.5, 4.2.2 et 4.3.3 sont calculés à partir des données démographiques de la collecte UOE ; les résultats peuvent donc être légèrement différents des calculs de l'ISU, qui se fondent sur les données de la Division de la population des Nations Unies. Pour le libellé complet des indicateurs de l'ODD présentés ici, consulter le tableau 1.

1. Par indice SESC, on entend l'indice PISA de statut économique, social et culturel (pour de plus amples informations, consulter le Volume I des Résultats du PISA 2015). La parité est calculée comme suit : $Q1\%/Q2-4\%$, où Q = un quartile de l'indice SESC.

2. Les données issues de l'Enquête sur l'éducation des adultes sont indiquées en italique, tandis que celles tirées de l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) sont en romain.

* Pour les colonnes 8 et 9, voir la note concernant les données de la Fédération de Russie dans la section « Source ».

Source : OCDE (2017). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933562904>

Tableau 3. Cibles 4.6, 4.7, 4.a, 4.b, 4.c et indicateur 4.5.1 associé

	Cible 4.6				Cible 4.7		Cible 4.a			Cible 4.b	Cible 4.c		
	Indicateur de substitution pour l'indicateur 4.6.1				Indicateur de substitution pour l'indicateur 4.7.5	Indicateur de substitution pour l'indicateur 4.a.1	Indicateur de substitution pour l'indicateur 4.a.2	Indicateur 4.b.1	Indicateur 4.c.7				
	Total	Indicateur 4.5.1 associé											
		Indice de parité entre les sexes (F/H)											
% (Er.-T.)	Indice (Er.-T.)	% (Er.-T.)	% (Er.-T.)	% (Er.-T.)	% (Er.-T.)	USD millions	% (Er.-T.)						
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)							
OCDE													
Pays													
Australie	77	(0.73)	0.9	(0.02)	82	(0.56)	99	(0.51)	15	(0.41)	262	97	(0.5)
Autriche	80	(0.74)	1.0	(0.02)	79	(0.96)	100	(0.00)	8	(0.46)	9	m	m
Belgique	m	m	m	m	80	(0.90)	98	(1.08)	7	(0.33)	33	m	m
Canada	74	(0.53)	0.9	(0.01)	89	(0.53)	100	(0.06)	13	(0.43)	15	m	m
Chili	30	(2.46)	0.7	(0.05)	65	(1.18)	97	(1.40)	8	(0.45)	m	72	(1.8)
République tchèque	82	(1.04)	1.0	(0.02)	79	(1.00)	100	c	12	(0.50)	5	82	(1.0)
Danemark	80	(0.63)	1.0	(0.02)	84	(0.83)	97	(1.42)	6	(0.27)	6	86	(1.1)
Estonie	81	(0.65)	1.0	(0.02)	91	(0.65)	99	(0.57)	10	(0.47)	1	93	(0.5)
Finlande	84	(0.62)	1.0	(0.02)	89	(0.69)	99	(0.55)	10	(0.44)	0	79	(1.0)
France	66	(0.66)	1.0	(0.02)	78	(0.86)	100	(0.41)	7	(0.35)	164	76	(0.9)
Allemagne	76	(0.88)	0.9	(0.02)	83	(0.95)	97	(1.33)	6	(0.43)	92	m	m
Grèce	64	(1.29)	1.0	(0.04)	67	(1.88)	100	c	7	(0.54)	2	m	m
Hongrie	m	m	m	m	74	(1.04)	99	(0.57)	9	(0.50)	0	m	m
Islande	m	m	m	m	75	(0.87)	100	c	5	(0.36)	m	91	(0.8)
Irlande	71	(1.04)	0.9	(0.02)	85	(0.96)	100	c	7	(0.41)	3	m	m
Israël	62	(0.82)	0.9	(0.03)	69	(1.36)	87	(2.76)	m	m	m	91	(0.6)
Italie	61	(1.24)	0.9	(0.03)	77	(1.02)	99	(1.08)	m	m	8	75	(0.9)
Japon	91	(0.57)	1.0	(0.01)	90	(0.70)	98	(0.99)	5	(0.33)	44	83	(0.8)
Corée	77	(0.64)	0.9	(0.02)	86	(0.91)	100	c	2	(0.20)	67	91	(0.6)
Lettonie	m	m	m	m	83	(0.75)	100	c	18	(0.58)	m	96	(0.6)
Luxembourg	m	m	m	m	74	(0.71)	100	c	8	(0.38)	0	m	m
Mexique	m	m	m	m	52	(1.29)	81	(2.27)	10	(0.39)	m	96	(0.4)
Pays-Bas	83	(0.63)	0.9	(0.01)	81	(0.97)	100	c	3	(0.37)	33	93	(0.6)
Nouvelle-Zélande ¹	79	(0.77)	0.9	(0.02)	83	(0.90)	100	c	18	(0.62)	40	97	(0.4)
Norvège	83	(0.72)	1.0	(0.02)	81	(0.81)	100	c	10	(0.45)	3	87	(0.9)
Pologne	71	(0.84)	1.0	(0.03)	84	(0.85)	100	c	11	(0.45)	8	94	(0.7)
Portugal	m	m	m	m	83	(0.92)	94	(1.58)	6	(0.31)	5	89	(0.7)
République slovaque	83	(0.69)	1.0	(0.02)	69	(1.10)	100	c	11	(0.54)	1	73	(1.0)
Slovénie	66	(0.88)	1.0	(0.02)	85	(0.50)	100	c	7	(0.38)	1	m	m
Espagne	63	(0.81)	0.9	(0.02)	82	(0.80)	100	c	6	(0.35)	3	84	(1.0)
Suède	82	(0.81)	1.0	(0.02)	78	(1.15)	100	(0.08)	8	(0.42)	37	83	(1.0)
Suisse	m	m	m	m	82	(1.06)	100	(0.17)	7	(0.48)	7	m	m
Turquie	39	(1.27)	0.7	(0.05)	56	(2.10)	80	(3.18)	9	(0.51)	m	m	m
Royaume-Uni	m	m	m	m	83	(0.80)	100	c	14	(0.55)	107	m	m
États-Unis ²	69	(0.89)	0.9	(0.02)	80	(1.07)	100	c	10	(0.49)	m	95	(0.8)
Économies													
Comm. flamande (Belgium)	81	(0.73)	0.9	(0.02)	m	m	m	m	m	m	m	88	(0.9)
Angleterre (RU)	74	(1.13)	0.9	(0.02)	m	m	m	m	m	m	m	92	(0.7)
Irlande du Nord (RU)	71	(1.53)	0.9	(0.03)	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Partenaires													
Brésil	m	m	m	m	43	(1.08)	91	(1.61)	9	(0.30)	m	92	(0.5)
Colombie	m	m	m	m	51	(1.32)	89	(2.66)	8	(0.36)	m	m	m
Costa Rica	m	m	m	m	54	(1.23)	84	(2.64)	11	(0.49)	m	m	m
Lituanie	76	(0.97)	1.0	(0.02)	75	(1.07)	100	c	10	(0.42)	1	m	m
Fédération de Russie ^{1*}	81	(2.00)	1.1	(0.03)	82	(1.12)	99	(0.97)	9	(0.71)	m	95	(0.8)

Remarque : Les indicateurs globaux sont indiqués en bleu. Les indicateurs dits de « substitution » fournissent des informations similaires à celles de l'indicateur proposé, mais ne suivent pas exactement la méthodologie établie par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). Pour le libellé complet des indicateurs de l'ODD présentés ici, consulter le tableau 1.

1. Les données de la colonne 7 (indicateur 4.c.7) se rapportent à 2014, et non à 2013.

2. La prudence est de mise lors de l'interprétation des données des États-Unis pour la colonne 7, indicateur 4.c.7, car elles ne répondent pas aux critères internationaux de taux de participation de l'enquête TALIS 2013. Afin de maintenir un niveau minimum de fiabilité, les normes techniques TALIS, que les États-Unis n'ont pas été en mesure de respecter, requièrent la participation à l'enquête d'au moins 75 % des établissements d'enseignement (après remplacement) et d'au moins 75 % des enseignants au sein des établissements échantillonnés.

* Pour les colonnes 1 et 2, voir la note concernant les données de la Fédération de Russie dans la section « Source ».

Source : OCDE (2017). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933562923>